



DÉLIBÉRATION

Du CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 13/02/2026

Reçu en préfecture le 13/02/2026

Publié le



ID : 080-218006450-20260210-D2026_01_008-DE

Date de la convocation
4 Février 2026

Membres en exercice
29

Membres présents
20

Membres représentés
6

Membres absents
3

Nombre de suffrages
exprimés
26

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2026

L'an 2026, le mardi 10 février, le Conseil Municipal de la Ville de ROYE s'est réuni publiquement à la Mairie de Roye sous la présidence de Delphine DELANNOY, Le Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Delphine DELANNOY, Olivier DEVILLERS Josiane HÉROUART, Michaël MAILLE, Hervé VÉLUT, Valérie MARETTE, Didier MORVAL, Freddy CANTREL, Élodie LEMAITRE, Loïc CARETTE, Sylvie BONIFACE, Alexis BOURSE, Justine FRANCELE, Marie-Hélène COMTE, Séverine PÉCHON, Alice ZILIANI, Éric GUIBON, Jean-Luc VILLET, Ludovic BOCQUET, Aurélie SAVOYE

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Salima TIDDARI a donné pouvoir à Valérie MARETTE

Élodie THÉOT a donné pouvoir à Josiane HÉROUART

Émilie SENKEZ a donné pouvoir à Loïc CARETTE

Bastien FOY a donné pouvoir à Freddy CANTREL

Pascal DELNEF a donné pouvoir à Éric GUIBON

Aymeric BOUTRY a donné pouvoir à Justine FRANCELE

EXCUSÉS

Timmy BOITEL

Kévin MOUILLARD

ABSENTS

Christian DETROISIEN

A été nommé (e) secrétaire : Alexis BOURSE

N° D 2026-01-008

AVANCE DE SUBVENTION 2026 – US ROYE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

CONSIDÉRANT l'exposé de Madame le Maire,

Madame Le Maire informe son Conseil que l'association US ROYE-NOYON sollicite la ville de Roye afin de verser une avance de subvention.

Dans un premier temps, il convient de déterminer le montant de l'avance de la subvention 2026.

Madame Maire propose de verser une avance à hauteur de 25 000.00 euros comme chaque année.

Après en avoir délibéré, décide

Par 25 voix pour, 1 conseiller ne prenant pas part au vote

ARTICLE 1 : D'ACCEPTER de verser une avance de subvention de 25 000,00 € à l'US Roye pour l'année 2026

ARTICLE 2 : D'INSCRIRE les crédits nécessaires sur le budget de l'exercice courant.

ARTICLE 3 : DE CHARGER Madame Le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits, Pour extrait conforme au registre.

Le Maire, Delphine DELANNOY

